

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1982 B 00058

Numéro SIREN : 302 208 616

Nom ou dénomination : FRANCE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 24432

FRANCE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.016.000 d'euros
Siège social : Parc d'Activité Charles de Gaulle – 3 rue Ferdinand de Lesseps
95190 GOUSSAINVILLE
302 208 616 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 21 MAI 2019**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-neuf
Le 21 mai à 15 heures,

Monsieur Thierry MICHEL, agissant au nom et en qualité de Gérant de la société OFIMA, associé unique de la société FRANCE DISTRIBUTION, en sa qualité de propriétaire des 10.080 actions de 200 euros nominal chacune composant le capital de ladite société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- ...
- Décisions à prendre quant au renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Thierry MICHEL expose préalablement que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion dudit exercice ont été établis et communiqués à l'associé unique.

Le commissaire aux comptes, la Société d'Organisation de Révision et de Gestion, a établi son rapport et a été régulièrement convoqué.

Monsieur Thierry MICHEL, en sa qualité de représentant de l'associé unique, a pris les décisions suivantes, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de la société :

...

CINQUIEME DECISION – NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT – NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'associé unique prend acte de la fin des mandats du Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet **SOCIETE D'ORGANISATION DE REVISION ET DE GESTION**, exerçant son activité 11 rue Boudreau – 75009 PARIS, et du Commissaire aux comptes suppléant, le cabinet **BPCG** exerçant son activité Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine – 75015 Paris.

L'associé unique, sur proposition du Président, décide de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant sus-désignés.

En conséquence, l'associé unique, sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

⇒ le cabinet **FICOGEX**, exerçant son activité 5 ter rue du Dôme - 75116 PARIS,

pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il précise en outre qu'il se dispense du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, conformément aux dispositions légales nouvellement en vigueur, le commissaire aux comptes titulaire étant une société pluripersonnelle.

SIXIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres qu'il appartiendra.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Monsieur Thierry MICHEL tant en sa qualité de représentant de l'associé unique qu'en sa qualité de représentant du Président et consigné sur le registre des décisions.

Extrait certifié conforme



« Extrait certifié conforme »

Monsieur Marc Jouas

représentant de la société OFIMA INVEST, Président